

Rapport d'analyse Page 1 / 2  
Edité le : 30/09/2019

COM.COMMUNES DE YENNE

133 chemin de la Curiaz  
73170 YENNE

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 2 pages.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

Le COFRAC est signataire de l'accord multilatéral de EA (European cooperation for Accreditation), ILAC (International Laboratory

Accreditation Forum et IAF (International Accreditation Forum) de reconnaissance de l'équivalence des rapports d'analyses.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par

l'accréditation, identifiés par le symbole #.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (\*).

<b>Identification dossier :</b>	SLA19-16123		
<b>Identification échantillon :</b>	<b>SLA1909-1463-1</b>	<b>Analyse demandée par :</b>	ARS DT de SAVOIE
<b>UGE :</b>	0178 - COM COM DE YENNE		
<b>Nom de l'exploitant :</b>	COM COM DE YENNE		
<b>Nom de l'installation :</b>	LOISIEUX LA CHAPELLE ST MARTIN	<b>Type :</b> UDI	<b>Code :</b> 002071
<b>PSV :</b>	0000002195		
<b>Point de surveillance :</b>	CHEF-LIEU LOISIEUX		
<b>Localisation exacte :</b>	cuisine m garioud Christian		
<b>Département/Commune :</b>	73 / LOISIEUX		
<b>Nature:</b>	<b>Eau de distribution</b>		
<b>Type d'eau :</b>	S - EAU DISTRIBUEE SANS DESINFECTION		
<b>Motif du prélèvement :</b> CS	<b>Type de visite :</b> D1	<b>Type Analyse :</b> D103	
<b>Prélèvement :</b>	Prélevé le 27/09/2019 de 08h31 à 08h31 Réceptionné le 27/09/2019 à 10h29 Prélevé et mesuré sur le terrain par / Savoie Labo - S. Trabouyer Prélèvement accrédité Cofrac selon FDT 90-520 Flaconnage SAVOIE LABO		

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Les résultats précédés du signe < correspondent aux limites de quantification. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. (incertitudes établies par le laboratoire et communiquées sur demande).

Ce rapport annule et remplace tout rapport partiel émis précédemment.

Date de début d'Analyse le 27/09/2019 à 12h12

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
<b>Observations sur le terrain</b>							
Démontage du brise-jet	Oui	-	Observation				
Désinfection du point de prélèvement	Alcool	-	Observation				
Prélèvement au 1er jet	Oui	-	Observation				
Traitement Collectif ou Individuel de l'eau continu	Oui	-	Observation				
Type de robinet	Mitigeur	-	Observation				
<b>Mesures sur le terrain</b>							
Chlore libre (in situ)	0.20	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2			#

Point de surveillance : CHEF-LIEU LOISIEUX

Type d'eau : S - EAU DISTRIBUEE SANS DESINFECTION

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Chlore total (in situ)	0.22	mg/l Cl <sub>2</sub>	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2			#
Couleur (apparente) (in situ)	Acceptable	-	Analyse qualitative	NF EN ISO 7887 Meth. A		Acceptable	
Odeur de l'eau (in situ)	Acceptable	-	Analyse organoleptique qualitative	NF EN 1622 annexe C		Acceptable	
Température de l'eau ou de mesure (in situ)	16.0	°C	Méthode à la sonde	Meth. Interne PVT-MO-009		25	#
<b>Analyses microbiologiques</b>							
Coliformes	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1		0	#
Entérocoques	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2	0		#
Escherichia coli	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1	0		#
Microorganismes aérobies à 22°C	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222			#
Microorganismes aérobies à 36°C	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222			#
Spores d'Anaérobies	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN 26461-2		0	#
Sulfito-Réducteurs							
<b>Caractéristiques organoleptiques</b>							
Saveur	Acceptable	-	Analyse organoleptique	NF EN 1622 annexe C		Acceptable	
<b>Analyses physicochimiques</b>							
<b>Analyses physicochimiques de base</b>							
Conductivité électrique (corrigée à 25°C par compensation)	588	µS/cm	Conductimétrie	NF EN 27888		200 1100	#
pH	7.4	Unité pH	Electrochimie	NF EN ISO 10523		6.5 9	#
Température de mesure du pH	21.7	°C	Electrochimie	NF EN ISO 10523			
Turbidité	< 0.2	NFU	Néphélométrie	NF EN ISO 7027-1		2	#
<b>Formes de l'azote</b>							
Ammonium	< 0.03	mg/l NH <sub>4</sub> <sup>+</sup>	Spectrophotométrie automatisée	NF ISO 15923-1		0.10	#
<b>Composés divers</b>							
<b>Divers</b>							
Aspect (in situ)	Acceptable	-	Observation				

Les critères de spécifications (Limite et référence de qualité) sont définis suivant le jeu de spécification réglementaire.

**Eau conforme aux limites et références de qualité fixées par l'arrêté modifié du 11 janvier 2007 pour les paramètres analysés.**

La conclusion relative à l'échantillon est couverte par l'accréditation COFRAC si tous les essais réalisés sont eux-mêmes couverts par l'accréditation

François GENET  
Responsable Chimie

